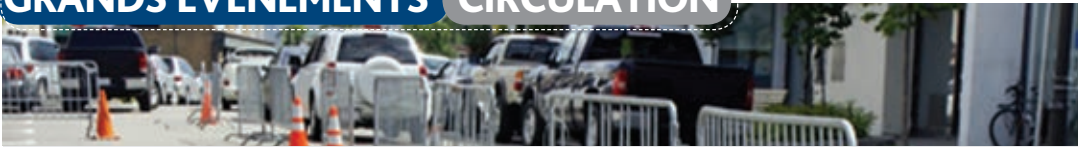




GRANDS ÉVÉNEMENTS CIRCULATION



Lors de grands événements, la Direction du service de police se réserve le droit d'apporter des modifications à la circulation habituelle. Le cas échéant, une signalisation appropriée est mise en place. Voici des événements qui auront prochainement un effet sur la circulation :

Fête du Canada – Le vendredi 1^{er} juillet 2016

Information : www.pc.gc.ca/levis

Village en Arts – Du 1^{er} au 3 juillet 2016

Information : www.villageenarts.com

Transat Québec–Saint-Malo – Du 2 au 13 juillet 2016

Information : transatquebecstmalo.com

Course du Grand Lévis – Le vendredi 8 juillet 2016

Information : www.coursegrandlevis.com

Info fermeture de rues : ville.levis.qc.ca/circulation

Pour suivre l'actualité de votre ville (avis de faire bouillir, fermetures de rues, etc.), abonnez-vous aux alertes de contenu au ville.levis.qc.ca/alertes ou à la page Twitter au twitter.com/villedelvis.

Pour connaître tous les événements qui se tiennent sur le territoire lévisien : visitezlevis.com



Pompiers et prévention au parc!

Le Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis poursuit son programme de sensibilisation des jeunes enfants de 0 à 5 ans fréquentant les garderies privées et les Centres de la petite enfance (CPE) en milieu familial.

Le programme prévoit durant le mois de juillet des ateliers de prévention, dans un parc municipal choisi, afin de dispenser aux enfants des conseils de base sur la prévention des incendies. Ces ateliers servent également à présenter et à démystifier le métier de pompier et son habit. Enfin, un parcours pompier éducatif est mis en oeuvre et une visite des camions de pompiers est effectuée avec une démonstration d'élévation de l'échelle aérienne.

Le personnel du Service de la sécurité incendie invite donc les responsables de garde en milieu familial à se déplacer en toute sécurité avec leurs tout-petits dans un parc près de chez eux!

Consultez le tableau pour connaître les parcs visités cette année.

Important : notez que si 10 minutes suivant l'heure prévue au tableau il n'y a aucune présence de notre Service dans le parc ciblé, c'est que l'activité est annulée pour cause majeure ou de mauvais temps. Dans ces cas, l'activité n'est pas reprise à une date ultérieure.

NOM DU PARC	ADRESSE DU PARC	DATE	HEURE
GUY-DIONNE	RUE RAYMOND-BLAIS secteur Lévis	5 juillet	9 h 30 à 11 h
RENAUD-MAILLETTE	RUE ST-DENIS secteur Saint-Rédempteur	6 juillet	9 h 30 à 11 h
CHAMPIGNY	RUE TANIATA secteur Saint-Jean-Chrysostome	7 juillet	9 h 30 à 11 h

Durant tout l'été : des spectacles extérieurs gratuits pour tous les goûts

Théâtre ambulant

Deux soirs par semaine, les lundis et mardis à 19 h.
Du 27 juin au 19 juillet. Activité familiale gratuite.



Argus et le livre secret (5 à 12 ans)

4 juillet : Parc du Patro de Lévis, secteur Lévis
5 juillet : Parc Ian-Breaker, secteur Breakeyville

Marimba et la princesse des pirates (3 à 10 ans)

11 juillet : Parc Renaud-Maillette, secteur Saint-Rédempteur
12 juillet : Parc Quatre-Saisons, secteur Saint-Jean-Chrysostome

Ketchup diète (3 à 12 ans)

18 juillet : Parc Ludger-Bastien, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon
19 juillet : Parc Olympique, secteur Pintendre

Mercredis courant d'airs

Concerts présentés les mercredis du 22 juin au 6 juillet à 19 h au parc de l'Anse-Benson, secteur Saint-Romuald, et du 13 au 27 juillet à 19 h au parc de l'Anse-Tibbits, secteur Lévis.



29 juin : Soirée folklorique réinventée avec Mathieu Gosselin
6 juillet : Soirée country traditionnel Nashville Approved
13 juillet : Soirée compositions françaises originales avec Chris le B.
20 juillet : Soirée jazz-pop contemporain avec Indigo band
27 juillet : Soirée musique latine avec Kumbancha – En rappel

À venir du 31 juillet au 28 août : Matinées classiques

Consultez la brochure culturelle et l'agenda culturel au ville.levis.qc.ca pour en savoir plus sur les événements.

SORTEZ VOTRE VISITE!

Procurez-vous le guide touristique de la ville et invitez vos convives à découvrir tout ce qu'il y a à voir, à faire et à savourer à Lévis!

GUIDE GRATUIT

Commandez-le dès maintenant sur visitezlevis.com ou au 418 838-6026



Vous déménagez bientôt? Pensez à l'écocentre!

Votre déménagement approche? Pensez à apporter les meubles et les matelas dont vous souhaitez vous débarrasser à l'écocentre. Ils y seront récupérés ou dirigés vers le réemploi. Les écocentres acceptent entre autres les articles suivants sans frais :

- Matelas, divans et autres meubles rembourrés
- Meubles sans vitre ni miroir
- Appareils réfrigérants
- Électroménagers
- Téléviseurs et autres appareils électroniques
- Pneus usagés
- Vieux pots de peinture et autres résidus domestiques dangereux

Pour la liste complète des matières acceptées et refusées aux écocentres ainsi que les horaires d'ouverture, consultez le site Internet de la Ville.

L'écocentre de Lévis est situé au 3443, rue de Vulcain et celui de Saint-Lambert-de-Lauzon au 517, rue Saint-Aimé.



Pour plus d'information, communiquez avec la ligne Info-collecte : 418 835-8225



Attention à la berce du Caucase Signalez les plants

La Ville de Lévis rappelle à la population l'importance de lui signaler la présence de plants de la berce du Caucase sur le territoire. Qu'elle soit présente sur un terrain public ou privé, la Ville de Lévis pourra prendre les mesures nécessaires pour éradiquer la plante.

La berce du Caucase est une espèce exotique envahissante nuisible à la santé publique. Elle peut provoquer des blessures douloureuses ressemblant à des brûlures et même la cécité, en cas de contact avec les yeux.

Un seul plant peut produire plusieurs milliers de graines qui se propagent très rapidement, représentant un grand risque de migration. Si vous croyez avoir aperçu une berce du Caucase, écrivez à environnement@ville.levis.qc.ca, idéalement en envoyant une photo de la plante avec sa localisation. Vous pouvez aussi joindre le service à la clientèle au 418 839-2002.

Pour des détails sur la plante et savoir comment la reconnaître, visitez le ville.levis.qc.ca, section, *Environnement et collectes*, rubrique *Plantes exotiques envahissantes*.



Une ville dynamique de plus de 140 000 personnes, à dimension humaine et offrant une qualité de vie exceptionnelle.

LÉVIS

S'EMPLOIE À GRANDIR!

**Conseiller ou conseillère juridique
Avocat ou avocate
PROFR-018-2016**

Poste professionnel
Date limite : 10 juillet 2016

Seules les personnes retenues pour l'entrevue recevront un accusé de réception.

Visitez la section Offres d'emploi sur le site Internet de la Ville de Lévis pour voir la description du poste. Toute candidature à un poste à la Ville de Lévis doit être déposée par l'entremise du portail de recrutement en ligne.

ville.levis.qc.ca/emplois

Ville de Lévis

APPEL D'OFFRES

DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT

APPEL D'OFFRES PUBLIC n° 2016-50-86

PROJET : Réaménagement du Service des Biens Immobiliers

Description des travaux : Travaux de réaménagement du Service des Biens Immobiliers situé au 5333, rue de la Symphonie, Lévis

Documents d'appel d'offres : Disponibles sur SÉAO (2)

Répondant unique pour toutes informations techniques ou administratives : Mme Josée Pouliot, tél : 418 835-8527

Réception des soumissions : **avant 14 h**, heure en vigueur localement, le **19 juillet 2016**, date et heure de l'ouverture publique (1) des soumissions.

Visite des lieux : **Facultative** sur rendez-vous avec le répondant unique.

(1) Direction de l'approvisionnement, 8100, rue du Blizzard, Lévis (Québec), G6X 1C9. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 à l'exception de la période débutant le 1^{er} lundi de juin jusqu'à la fête du Travail qui est de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

(2) SÉAO (<http://www.seao.ca>) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les contrats de construction comportant une dépense de 100 000 \$ et plus et de moins de 250 000 \$ sont assujettis à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) et à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB).

Les soumissionnaires peuvent obtenir copie du procès-verbal de l'ouverture des soumissions (soit les noms des soumissionnaires et leur prix respectif) en faisant la demande par courriel à resultats.soumission@ville.levis.qc.ca. Ces procès-verbaux sont disponibles à compter du jour ouvrable suivant celui de l'ouverture des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

AVIS AUX SOUS-CONTRACTANTS

Ne peut être divulgué par un membre d'un conseil ou par un fonctionnaire ou employé de la municipalité, jusqu'à l'ouverture des soumissions, un renseignement permettant de connaître le nombre ou l'identité des personnes qui ont présenté une soumission ou qui ont demandé une copie de la demande de soumissions, d'un document auquel elle renvoie ou d'un document additionnel qui y est lié.

Le directeur de l'approvisionnement
Vincent Vu

Le 23 juin 2016

AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT RV-2016-15-34

PRENEZ AVIS QUE :

Le **Règlement RV-2016-15-34 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement**, adopté par le conseil de la Ville le 9 mai 2016, est entré en vigueur le 18 juin 2016.

Ce règlement a pour objet d'ajouter spécifiquement certains usages de la classe d'usage C300 (service d'entreposage temporaire extérieur de certains véhicules lourds), de prévoir l'aménagement et le maintien d'un écran tampon pour l'exercice de cet usage et de supprimer le groupe d'usages C2 à la grille des spécifications, et ce, pour la zone C2778, secteur Pintendre.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, situé au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

La greffière par intérim
Marlyne Turgeon, avocate

Le 20 juin 2016

AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT RV-2016-15-35

PRENEZ AVIS QUE :

Le **Règlement RV-2016-15-35 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement**, adopté par le conseil de la Ville le 9 mai 2016, est entré en vigueur le 18 juin 2016.

Ce règlement a pour objet d'autoriser les usages de la classe H10, habitation multifamiliale isolée, à l'intérieur de la zone M1148 et de prévoir des normes applicables à cet usage.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, situé au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

La greffière par intérim
Marlyne Turgeon, avocate

Le 20 juin 2015

AVIS PUBLIC

ARRONDISSEMENT DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE-OUEST DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

La population est avisée qu'à une séance ordinaire du conseil d'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest qui aura lieu le **mercredi 20 juillet 2016, à 9 h**, à la salle du conseil d'arrondissement, soit la salle multifonctionnelle de la Bibliothèque Albert-Rousseau sise au 711, avenue Albert-Rousseau, Lévis (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), le conseil statuera sur les demandes suivantes :

Dérogation mineure visant à :

- Régulariser au 349, rue Landry, Lévis, lot 2 286 380, une marge de recul avant minimale de 7,45 mètres et une marge de recul latérale minimale de 1 mètre

pour une habitation unifamiliale isolée, alors que l'article 18 du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement prescrit une marge de recul avant minimale de 7,5 mètres et une marge de recul latérale minimale de 2 mètres ;

- Régulariser 3697, route des Rivières, Lévis, lot 2 848 163, une marge de recul avant minimale de 7 mètres pour un bâtiment mixte comprenant un logement et un commerce, alors que l'article 18 du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement prescrit une marge de recul avant minimale de 7,5 mètres ;

- Permettre pour le terrain sur le chemin Industriel et rue J.-B.-Renaud, Lévis, lot 3 296 291, l'édification d'une construction accessoire à un bâtiment industriel appartenant au «Groupe I2 Industrie», sur une partie du lot susmentionné, d'une superficie de 986 mètres carrés, représentant 208% de la superficie du bâtiment principal, et de permettre, pour ladite construction, un matériau de revêtement extérieur de polythène de haute densité de fabrication industrielle spécifiquement conçu à cette fin, alors que les articles 113 et 239 du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement prescrivent, pour ce type de construction accessoire, une superficie maximale qui n'excède pas celle du bâtiment principal d'une superficie de 476 mètres carrés et n'autorisent pas l'utilisation d'un revêtement de polythène de haute densité de fabrication industrielle spécifiquement conçu à cette fin, pour les «Groupe I2 Industrie», ce matériau étant seulement autorisé pour les constructions accessoires à un bâtiment principal compris dans le «Groupe I3 Industrie avec contrainte» et le «Groupe I4 Industrie lourde».

Usage conditionnel visant à :

- Permettre au 2246, rue des Carouges, Lévis, lot 1 961 680, la modification d'un garage attenant d'une habitation unifamiliale isolée ainsi que l'ajout d'un étage au-dessus dudit garage pour y aménager un logement additionnel ;
- Permettre au 708, route Marie-Victorin, Lévis, lot 1 964 047, l'aménagement d'un logement additionnel dans une section, autrefois nommée cuisine d'été, de l'habitation unifamiliale isolée ;

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre, et ce, avant que le conseil ne rende sa décision sur ces demandes.

Hélène Jomphe
Chef de service

Le 29 juin 2016

AVIS PUBLIC

ALIÉNATION DE BIENS

La population est avisée que la Ville de Lévis, conformément aux dispositions du paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la Loi sur les cités et villes, a aliéné à titre onéreux le bien ci-dessous mentionné, d'une valeur supérieure à 10 000 \$, autrement que par enchère ou soumission publique :

BIENS ALIÉNÉS PAR LA VILLE	ACQUÉREUR	PRIX (taxes non incluses)
Les immeubles connus et désignés comme étant le lot 5 271 696 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lévis	9232-4060 Québec inc.	147 102,72 \$

La greffière par intérim
Marlyne Turgeon, avocate

Le 20 juin 2016